



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Décision n° 2023/096/2328

MAIRIE DE CABRIES

Hôtel de Ville
Place Ange Estève
13 480 CABRIES
Tel : 04.42.28.14.00
Fax : 04.42.28.14.20
Mail : maire@cabries.fr

Objet: Signature d'un avenant n°2 au marché « Démolition et reconstruction in situ du groupe scolaire Saint-Pierre » LOT N°17 : Aménagement des espaces publics » avec la SAS ID VERDE

Le Maire de la commune de Cabriès

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-22 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n° 2020/039 du 15 juillet 2020, par laquelle le conseil municipal a donné délégation au Maire, notamment son 4° ;

Vu sa décision n° 2021/043/2039 du 1^{er} juin 2021, attribuant les lots du marché « Démolition et reconstruction in situ du groupe scolaire Saint-Pierre » ;

Vu sa décision n° 2022/104/2208 du 16 novembre 2022 prolongeant la durée d'exécution de 7 mois, portant la durée totale du marché à 9 mois ;

Considérant la nécessité de modifier l'arrosage des espaces verts avec création d'un comptage sur le réseau de la société du Canal de Provence, avec élagage du pin dans la cour de récréation primaire ainsi que des travaux complémentaires dans le jardin pédagogique Nord ;

Considérant que cette modification d'avenant n°2 ne bouleverse pas l'économie générale du marché puisqu'elle représente une hausse de 27,11 % du montant initial ;

DECIDE

en exécution des pouvoirs délégués susvisés,

ARTICLE 1 : De signer l'avenant n°2 au marché afin de modifier l'arrosage des espaces verts avec création d'un comptage sur le réseau de la société du Canal de Provence, élagage du pin dans la cour de récréation primaire ainsi que des travaux complémentaires dans le jardin pédagogique Nord, avec la SAS ID VERDE – 56, rue Augustin Roux –13015 MARSEILLE, représentée par Monsieur Julien LAURINE, agissant en qualité de Directeur d'Agence, pour un montant de 67 547,47 € HT portant à 316 740,97 € HT le montant total du marché N° 21006 LOT N° 17,

ARTICLE 2 : Cet avenant prend effet à compter de la date de signature de l'ordre de service,

ARTICLE 3 : Les dépenses afférentes seront prélevées au budget du présent exercice et des exercices ultérieurs aux crédits prévus à cet effet,

ARTICLE 4 : la présente décision sera affichée/notifiée à l'entreprise SAS ID VERDE et publiée au recueil des actes administratifs ; ampliation en sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence, représentant de l'Etat dans le département, ainsi qu'à Monsieur le comptable public, responsable de la Trésorerie de Berre l'Etang,

Aix-en-Provence, le 11/11/2023
013-211300199-20231121-DEC_2023_096_23-DE
Date de réception préfecture : 21/11/2023

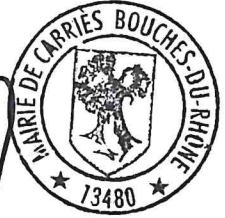
ARTICLE 5 : La Directrice Générale des Services et le Directeur Général Adjoint de l'Aménagement et des Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à son exécution,

ARTICLE 6 : Le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Cabriès, le
Le Maire

10 NOV. 2023

Amapola VENTRON





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 2

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Mme Le Maire
Commune de Cabriès
Hôtel de ville
13480 Cabriès

B - Identification du titulaire du marché public

ID VERDE Agence Marseille
56 rue Augustin Roux
13015 Marseille

C - Objet du marché public

Démolition et reconstruction in situ du groupe scolaire St Pierre – Lot 17 : Aménagement des espaces publics

- Référence du marché public : 21006 – Lot 17
- Date de la notification du marché public : 18/06/2021
- Durée d'exécution du marché public : 2 mois
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 249 193,50 €
 - Montant TTC : 299 032,20 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Modification de l'arrosage des espaces verts avec création d'un comptage sur le réseau de la société du Canal de Provence.

Elagage du pin dans la cour de récréation primaire.

Travaux complémentaires dans le jardin pédagogique Nord.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

	Avenant 2
Taux de la TVA	20%
Montant HT	67 547,47 €
Montant TTC	81 056,96 €
% d'écart introduit par l'avenant	27,11%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 316 740,97 €
- Montant TTC : 380 089,16 €


■ Incidence de délai de l'avenant :

L'avenant a une incidence sur la durée du marché public :

Non Oui

Les prestations entraînent une fin des travaux au 30/08/2023.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. LAURENTE Julien Directeur d'Agence	Marseille 31-08-23	 Agence de Marseille 56 rue Augustin ROUY - 13015 Marseille Tél. : 04 91 67 90 11 Fax : 04 91 67 90 19

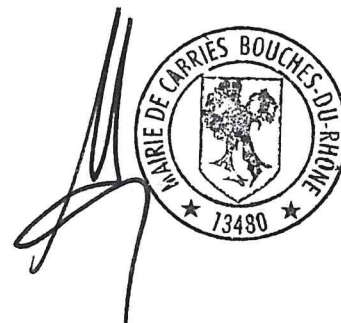
(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

A : Cabrières, le **10 NOV. 2023**

Signature



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'M. Cabrières'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE CARRIÈRES BOUCHES-DU-RHÔNE' around the top edge and '13480' at the bottom, flanked by two stars. In the center of the seal is a coat of arms featuring a tree and a figure.

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,



■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.